

Séjour à Feins 14-17ans

28 juillet au 1^{er} août 2025

Le séjour a été préparé et élaboré par les jeunes eux même, avec l'accompagnement du directeur de l'Espace Jeunes. Recherche du camping et des activités en fonction d'un budget donné, discussion et choix des différentes options, débat autour des règles de vie (portable, bonbons, tâches quotidiennes...), réflexion sur les menus... Le séjour n'est donc pas proposé clé en main par la structure, mais est un projet monté par les jeunes, afin qu'ils en soient acteurs et que cela se rapproche au mieux de leurs attentes.

Objectifs :

- Favoriser l'apprentissage de la vie en groupe
- Développer l'autonomie des jeunes sur les tâches de la vie quotidienne.
- Gagner en indépendance sur la préparation de vacances
- Passer de bonnes vacances

Dates :

Du Lundi 28 juillet au vendredi 1^{er} août 2025

Tarif :

Scorvipontains : 150€ pour les 5 jours

Extérieurs : 175€ pour les 5 jours

Le groupe:

Un groupe de 16 jeunes, gars et filles confondus, accompagnés de deux animateurs : Cyril, directeur de l'Espace Jeunes et Fabiola, animatrice saisonnière sur l'été 2025.

Programme du séjour :

Lundi 28 juillet

8h30 RDV à l'Espace Jeunes

9h00 Départ

11h00 Arrivée au camping. Montage du campement par un groupe, courses par un autre

13h00 Pique-nique

14h30 Labyrinthe du Petit Prince

Puis plage

Soirée à déterminer avec les jeunes

Mardi 29 juillet

10h-15h00 – Accrobranche Parc des Grands Chênes
Plage
Soirée à déterminer avec les jeunes

Mercredi 30 juillet

11h00-18h00 Cobac Parc

Judi 31 juillet

Matinée libre

14h-16h00 Rallye Photos dans les rues de Combourg

Soirée loup-garou à la plage

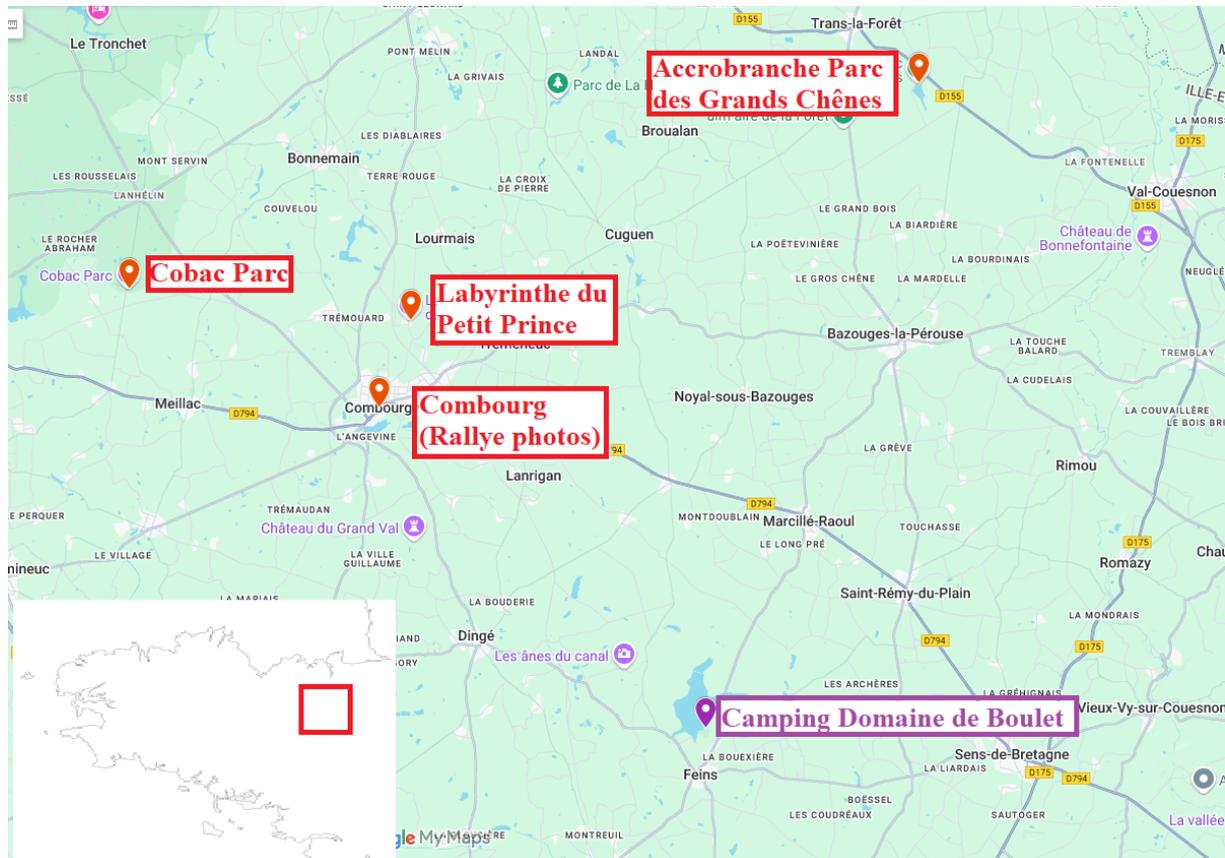
Vendredi 1^{er} août

Rangement de l'emplacement, chargement des minibus

Activité en sus si efficaces sur le rangement (troc patate, activité sportive...)

14h00 Départ vers l'Espace jeunes, nettoyage des minibus en arrivant

16h30 Retour dans les familles



Règles de vie et menus

Les règles de vie du groupe ont été débattues et décidées lors des réunions de préparation. Chaque jeune inscrit au séjour s'engagera à les signer et à les respecter.

Les menus ont été élaborés par jeunes lors des mêmes réunions.

Traitements et médicaments

En séjour de mineurs, les jeunes ne sont pas autorisés à prendre seuls des médicaments. C'est l'animateur désigné assistant sanitaire (moi-même) qui conserve les médicaments et se charge de les donner aux moments indiqués sur l'ordonnance ou en cas de besoin. (tolérance pour la ventoline pour les asthmatiques, mais avec ordonnance)

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance du médecin. Pas même du paracétamol.

Je vous invite donc à prendre contact avec votre médecin traitant pour pouvoir fournir une copie de l'ordonnance (si vous ne l'avez pas déjà sous la main)

Règles de vie – Séjour Feins 14-17ans – été 2025

Les règles de fonctionnement de l'Espace Jeunes s'appliquent également durant le séjour.

Les règles ont été discutées et votées avec les jeunes en réunion. Un exemplaire sera imprimé et sera signé par les participants, indiquant son accord avec ces règles de vie.

Argent de poche : Les jeunes ont défini une limite maximale de 40€ par jeune.

L'argent de poche pourra être utilisé pour acheter des souvenirs ou de la nourriture type glaces, gaufres...

L'argent sera utilisable sur les temps libres, temps boutiques, hors activités. Pas de dépense au moment des courses communes.

Possibilité de laisser l'argent au jeune qui en sera responsable ou bien de le confier aux animateurs qui le donneront au jeune au moment dédié.

Portable : Le téléphone portable est autorisé durant les séjours. Chacun est responsable de son portable. On ne touche pas au portable du copain. Son utilisation est en revanche interdite sur certains temps : Lors des repas et des temps d'activités (exception pour faire des photos durant activités). OK pour jeux et musique, mais attention à ne pas s'isoler, on part avant tout pour passer un moment en groupe. Le téléphone peut rester dans la tente la nuit (pour alarme), il est conseillé de ne pas s'endormir dessus. Les jeunes ont estimé que chacun était suffisamment grand pour s'autogérer, tant pis pour celui qui ne dort pas. En revanche, l'utilisation la nuit se fera dans le silence pour ne pas gêner les voisins. Les jeunes s'autogèrent sur les appels/sms parents lors des temps libres.

En cas de non-respect des règles, les jeunes ont décidé que la sanction serait 1 heure de privation de téléphone.

Photos : Règles habituelles de l'Espace jeunes: les jeunes n'ont pas le droit de photographier un autre jeune sans son consentement. Les animateurs seront les seuls à poster sur le compte Insta.

Minibus : La nourriture faisant des miettes et les canettes ne sont pas autorisées. Bonbons et bouteilles OK.

Une seule musique à la fois dans les minibus. Roulement entre les jeunes et l'animateur pour le choix de la musique.

Faire attention au roulement pour les places avant.

Nourriture : Café et taurine (Redbull, Monster) interdits. Les menus ont été élaborés par les jeunes. Les bonbons, sodas et chips sont en autogestion par les jeunes. Ils n'ont pas défini de quantité limite, mais il faut rester raisonnables.

Le seul moment où l'on ne pourra pas manger de cochonneries sera le soir après avoir brossé ses dents. Le reste du temps les jeunes s'autogèrent.

Tentes : Pas de chaussures dans les parties couchages. Elles resteront à l'entrée, sauf la nuit pour éviter la rosée du matin. Pas de nourriture qui fait des miettes type chips et gâteaux dans les tentes (fourmis !).

Pour entrer dans la tente d'un autre, la notion de consentement est importante. Les filles sont OK pour que toutes les filles aient accès à toutes les tentes de filles. De manière générale, il faut l'autorisation d'un des résidents pour pouvoir rentrer et devoir en sortir lorsque c'est demandé. Pas le droit de toucher aux affaires des autres ou de mettre le bordel dans la tente d'un autre.

Tentes des animateurs inaccessibles.

Répartition des tentes :

À voir une fois les tentes sorties du rangement en fonction du nombre de places dans chacune.

Vie quotidienne :

Les jeunes ont décidé que la douche se ferait le soir, avant ou après le repas, en fonction des tâches assignées à chacun.

Les jeunes ont identifié 4 tâches à réaliser à chaque repas :

- Préparer le repas
- Mettre et débarrasser la table
- Ménage dans la tente cuisine (+ suivi qu'est-ce qu'on mange ?)
- Vaisselle (2 équipes)

Ils seront répartis en 5 groupes, qui tournera par roulement sur les tâches. Cyril est chargé de faire un tableau équilibré de répartition des tâches.

Le matin, les animateurs mettront en place le petit déjeuner. Chaque jeune fera sa vaisselle du matin. Le rangement du petit déjeuner est fait collectivement. S'il y a des sandwich le midi, chacun préparera son sandwich le matin.

Une heure de départ sera donnée, chacun devra être prêt à cette heure-là. Libre ensuite à chacun de se lever à l'heure de son choix en fonction du temps dont il a besoin pour se préparer.

Conseil du groupe chaque soir après le repas : bilan de la journée, infos pour le lendemain.

Autres : Pas de pétards.

Menus séjour Feins 14-17ans

Des provisions de fruits de saison et crudités (tomates, concombres, carottes) seront faites en début de séjour, disponibles pour les pique-niques, entrées, desserts pendant la semaine.

Petits déjeuners :

Chocolat chaud, lait, céréales (type trésor et muesli au chocolat), fruits, cracottes ou brioche avec nutella (selon les températures...)

Lundi 28 juillet

Déjeuner : Crudités avec du pain : œufs durs, tomates, concombres, betteraves, champignons

Goûter : Biscuits, madeleines, fruits

Dîner : Fajitas : poulet, poivrons, oignons, râpé, sauce. Yaourts

Mardi 29 juillet

Déjeuner : Sandwiches : pâté, jambon, fromage, mini carottes, concombre, radis, tomates, chips et fruits.

Goûter : Quatre-quarts, fruits

Dîner : Pâtes carbo, yaourts

Mercredi 30 juillet

Déjeuner : Wraps froids : fromage frais, salade, tomates, jambon... Fruits

Goûter : Biscuits, madeleines

Dîner : Knackys, purée, yaourts

Jeudi 31 juillet

Déjeuner : Salade riz, thon, maïs, fruits.

Goûter : Quatre-quarts, fruits

Dîner : Steaks hachés, haricots verts, yaourts.

Vendredi 1^{er} août

Déjeuner : Sandwiches : pâté, jambon, fromage, mini carottes, concombre, radis, tomates, chips et fruit.

Goûter : à l'EJ : Brioche/cracotte/nutella